

Luxembourg, le 12 octobre 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

« En Allemagne, le médicament TILIDINE, un analgésique opioïde synthétique, est de plus en plus populaire auprès des jeunes. Ainsi, 100.000 doses journalières furent prescrites aux jeunes de quinze à vingt ans en 2017. En 2019, se taux s'élevait déjà à 3.000.000 doses journalières.

La TILIDINE, en tant qu'opioïde fort, peut rendre dépendant et provoquer des effets secondaires non-négligeables, tels que du vertige, du vomissement, des maux de têtes, etc.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

- *Quelle est l'évolution des prescriptions d'analgésiques opioïdes, et surtout de la TILIDINE, aux jeunes de quinze à vingt ans sur les dix dernières années au Luxembourg ?*
- *Existe-t-il des chiffres sur les hospitalisations liées à la consommation des médicaments opioïdes sur les dix dernières années, ventilées par groupe d'âges ?*
- *Depuis le 15 avril 2020, les ordonnances de TRAMADOL sont limitées en France à trois mois au lieu d'un an, afin de lutter contre le mésusage de ce médicament. Quelles sont les limites d'ordonnances de médicaments opioïdes au Luxembourg ? Monsieur le Ministre, juge-t-il utile de changer les durées maximales des ordonnances d'analgésiques opioïdes au Luxembourg ?*

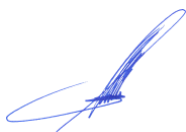
9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Madame la Ministre, quel est l'état d'avancement du « Plan d'action national en matière de drogues et de leurs corollaires 2020-2024 » ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député